

Séance académique du 19 mai 2021

### **La bataille de Blarégnyes et une ouverture sur l'Assemblée Nationale.**

Après la récitation de deux ouvrages par François Forray, Alain Kestenband, directeur honoraire du Trésor en Savoie traite de la bataille de Blarégnyes qui opposa le 10<sup>ème</sup> bataillon de chasseurs à pied à l'armée allemande en 1940.

Comme il n'existe qu'un seul drapeau pour les chasseurs, et qu'il est actuellement détenu par le 13<sup>ème</sup> BCA, il était opportun qu'il soit présent à l'évocation de cette bataille dont il porte la mention en lettres d'or. Le drapeau avait une garde d'honneur de trois chasseurs, menée par le commandant Jean-Maurice représentant le chef de corps, le colonel Noizet, retenu à Paris.

Alain Kestenband s'est intéressé à cette bataille à cause de son père qui y a participé et y fut blessé.



Le drapeau des Chasseurs

En mai 1940, le 10<sup>ème</sup> BCP était en Belgique, près de Mons, au début de l'offensive allemande. Son train est bombardé et il va à pied à Charleroi pour en revenir aussitôt. Il manque de ravitaillement et l'État-Major annonce qu'il ne peut plus rien faire ! Le bataillon se regroupe à Blarégnyes et son chef de corps, le commandant Carlier ordonne de résister à l'attaque allemande. En infériorité numérique, le bataillon chante la Sidi Brahim jusqu'à l'épuisement de ses dernières cartouches. Les survivants cherchent à rejoindre Mons mais se trouvent à découvert et doivent se rendre.

Les nombreux blessés seront soignés par les médecins français du bataillon et des médecins allemands qui se sont joints à eux. Les chasseurs recevront un hommage appuyé de leurs vainqueurs.

Le 10<sup>ème</sup> BCP sera dissous en 1997, mais son souvenir reste gravé sur le drapeau des chasseurs.



Alain KESTENBAND et la garde d'honneur du drapeau

La seconde communication a été assurée par M. Michel Kérautret, normalien et directeur honoraire du service des comptes-rendus des commissions à l'Assemblée nationale. Son exposé était intitulé « Dans les coulisses de l'Assemblée nationale : le compte-rendu des séances ».

Il a brossé avec aisance et érudition l'historique des comptes-rendus de l'Assemblée depuis ses débuts jusqu'à nos jours. Sous la Convention, les comptes-rendus sont embryonnaires et souvent déformés. Sous la Restauration, la sténographie apporte un grand changement. L'Assemblée a des « rouleurs » qui se relaient toutes les 2 minutes. Le

Moniteur devient officiel. Les séances deviennent publiques sous Louis-Philippe et les comptes-rendus sont publiés dans le Journal Officiel. Le second Empire supprime l'édition intégrale, puis la rétablit. On passe ensuite au compte-rendu analytique qui permet une sortie rapide, surtout utile aux journalistes et aux députés absents.

En 2008, les commissions prennent de l'importance et sont souvent passionnantes avec la participation de personnes issues de la société civile.

S'il est souvent arrivé dans le passé qu'un orateur fasse pression pour corriger ce qu'il avait dit en séance, ce n'est plus possible aujourd'hui. On ne corrige que les erreurs manifestes, par exemple une date erronée. Toutes les techniques modernes comme la reconnaissance vocale sont utilisées à ce jour, et le télétravail a été introduit au début de la pandémie, avec néanmoins la présence d'un rédacteur in situ.



Michel KERAUTRET, Pierre GENELETTI et Alain KESTENBAND

Crédit photos : E. SARDELLA